

**Formation continue à distance Synopsys.be<sup>i</sup>  
Formulaire de demande d'accréditation<sup>ii</sup>**

Je soussigné(e) Madame, Mademoiselle, Monsieur, Docteur,

**\*Prénom :**

**\*Nom :**

**\*Numéro auprès du registre national :**

**<sup>iii</sup>Numéro d'INAMI :**

déclare sur l'honneur avoir suivi complètement le .....

**\*date** du visionnage, de la lecture ou de l'écoute :

la formation continue à distance disponible sur le site [www.synopsys.be](http://www.synopsys.be) intitulée :

**Que veulent vraiment les patients psychotiques? (lecture format PDF)**

Présentée / écrite par :

**E. De Bleeker, D. Lecompte, T. Dreesen, C. Mertens, F. Vandendriessche, L. Beelaert,  
J. Hulselmans, F. Janssen, F. Matthijs, M. Wampers**

Organisée par :

**Belgian Discussion Board of Antipsychotic Treatment**

Et demander l'accréditation ce

**\*date du jour :**

En guise de preuve que j'ai bien suivi la formation continue, je réponds aux questions<sup>iv</sup> suivantes.

**QCM :**

**V/F:**

- 1) Les patients atteints d'un premier épisode psychotique schizophrénique présentent habituellement des objectifs de vie généraux adéquats et semblables à ceux d'individus contrôles du même âge.
- 2) Il semblerait que les patients traités pour un premier épisode psychotique soient majoritairement satisfaits de la qualité de l'information relative à la maladie apportée par le personnel infirmier et médical.
- 3) Chez les patients schizophrènes, il semble que les besoins sociaux restent insatisfaits dans une proportion deux fois plus importante que les besoins cliniques.
- 4) L'étude de Roman et al. concernant l'attitude des patients psychotiques face aux formes génériques d'antipsychotiques atypiques, montre que les patients sont globalement réticents à substituer un médicament original au générique correspondant, même lorsqu'ils bénéficient d'informations sur la nature des génériques.
- 5) Les patients souffrant d'une pathologie psychiatrie présentent des goûts relativement atypiques en matière de logement par rapport à des individus contrôles.

**QROC :**

La prise de décision partagée semble être une démarche à privilégier lorsqu'on traite des patients schizophrènes. Cependant, que peut-on retenir de l'impact que le psychiatre peut avoir en fournissant des recommandations opposées aux choix des patients ?

**\*réponses aux questions :**

**QCM :**

1. V / F
2. V / F
3. V / F
4. V / F
5. V / F

**QROC:**

\*Fait à [ville].....,

\*ce [date] .....,

Signature

Formulaire à renvoyer à [accreditation@synopsys.be](mailto:accreditation@synopsys.be)

## Que dois-je faire maintenant ?

1) Après avoir pris connaissance des consignes reprises en fin de document, il suffit de renvoyer le présent formulaire à [accreditation@synopsys.be](mailto:accreditation@synopsys.be) une attestation de réception de votre email vous sera envoyée par retour d'email.

2) Pour obtenir une **attestation de participation**, ou être pris en compte pour la demande d'**accréditation via le système des points d'accréditation INAMI** vous devez payer le coût de l'examen: soit 9 EUROS sur le compte

<b>SYNOPSIS ASBL</b> Quai Churchill 19 4020 LIEGE IBAN : BE78 1325 4320 4586 BIC: BNAGBEBB
--

Attention, vous devez mettre en **communication libre** :

ACCREDITATION + (votre nom et prénom et votre numéro d'INAMI si vous êtes médecin) + (le N° d'agrégation INAMI: vous trouvez celui-ci en haut à gauche de ce formulaire)
---

---

### Consignes

<sup>i</sup> En demandant l'accréditation, en surfant sur [synopsys.be](http://synopsys.be) ou en utilisant les informations qui s'y trouvent vous acceptez automatiquement les conditions générales consultables sur : <http://synopsys.be/pages/legal>

<sup>ii</sup> Seront pris en considération les seules demandes qui seront accompagnées du paiement du coût de l'examen portant sur la formation continue versé sur le compte bancaire de l'ASBL synopsis repris au bas de cette page. Jusqu'au **31 décembre 2017**, le coût de l'examen est de 9 EUROS.

\* les informations précédées d'une \* sont indispensables à la demande d'accréditation.

<sup>iii</sup> Seuls les personnes mentionnant un numéro d'INAMI valide seront encodées pour la demande d'accréditation auprès de l'INAMI. Les personnes n'ayant pas de numéro d'INAMI ou pas de numéro d'INAMI valide recevront une attestation de participation mais ne seront pas prises en compte pour la demande d'accréditation via le système des points d'accréditation INAMI.

<sup>iv</sup> Les questions sont soit des questions à réponses ouvertes courtes soit des questions à choix multiples. Certaines évaluations sont sous forme d'un résumé de la formation continue.

SYNOPSIS ASBL Quai Churchill 19 4020 LIEGE	<a href="mailto:accreditation@synopsys.be">accreditation@synopsys.be</a> <a href="http://synopsys.be/">http://synopsys.be/</a>	IBAN : BE78 1325 4320 4586 BIC: BNAGBEBB BCE / TVA : BE 542.946.810
--	---	---